

Nom du produit: **SKS 16042**

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance Ce produit n'est pas une substance

3.2 Mélange Ce produit est un mélange

Composants dangereux

Nom chimique	N° CE	N° d'enr. REACH	Classification (CE) 1272/2008	% poids
Acide sulfamidique	226-218-8	01-2119982121-44-000/ 01-2119488633-28-XXXX	Eye irrit 2; H319, Skin irrit 2; H315 Aquatic chronic 3; H412	<= 2,5
Acide adipique	204-673-3	01-2119457561-38-XXXX	Eye irrit 2; H319,	<= 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Inhalation:** Amener la personne à l'air libre. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau :** Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Contact avec les yeux :** Laver immédiatement et abondamment à l'eau y compris sous les paupières. Faire appel à une assistance médicale.
- Ingestion:** Rincer la bouche. Si la victime est consciente, lui donner beaucoup d'eau à boire. Provoquer les vomissements mais uniquement si la personne est parfaitement consciente

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

La poudre peut provoquer une irritation locale dans les plis de la peau ou sous les vêtements serrés. Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucune

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- appropriés:** Eau, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre sèche
- inappropriés:** aucun

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de: gaz chlorhydrique, oxydes d'azote (NOx), oxydes de carbones (COx). Le cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) peut être produit dans une atmosphère pauvre en oxygène.

Nom du produit: **SKS 16042**

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de protection	Pas de précautions spéciales requises
Autres informations	Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:	Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.
Équipement de protection:	EPI comprenant: gants de protection adaptés, lunettes de sécurité avec protections latérales et vêtements de protection
Procédures d'urgences:	Eloigner les personnes des flaques/fuites.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Comme tout produit chimique, ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petits déversements

Ne pas rincer à l'eau. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

Gros déversements

Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Ne pas rincer à l'eau.

Résidus

Balayer pour éviter les risques de glissade. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4 Références à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage; SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle; SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour la manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec et frais (0-35°C). Incompatible avec les agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de procédé pour les applications industrielles.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites nationales d'exposition professionnelle:

Aucunes

Nom du produit: **SKS 16042**

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée d'effet minimal (DMEL)

Acide adipique

Travailleurs

Effets systémiques à court terme:

Contact avec la peau	38 mg/kg/jour
Inhalation	264 mg/m ³

Effets locaux à court terme:

Inhalation	5 mg/m ³
------------	---------------------

Effets systémiques à long terme:

Contact avec la peau	38 mg/kg/jour
Inhalation	264 mg/m ³

Effets locaux à long terme:

Inhalation	5 mg/m ³
------------	---------------------

Consommateurs

Effets systémiques à court terme:

Ingestion	19 mg/kg/jour
Contact avec la peau	19 mg/kg/jour
Inhalation	65 mg/m ³

Effets systémiques à long terme:

Ingestion	19 mg/kg/jour
Contact avec la peau	19 mg/kg/jour
Inhalation	65 mg/m ³

Acide sulfamidique

Travailleurs

Effets systémiques à long terme:

Contact avec la peau	10 mg/kg/jour
----------------------	---------------

Consommateurs

Effets systémiques à long terme:

Ingestion	5 mg/kg/jour
Contact avec la peau	5 mg/kg/jour

Concentration prédite dans effets (PNEC)

Acide adipique

Eau douce	0,126 mg/l
Eau de mer	0,0126 mg/l
Rejet intermittent	0,46 mg/l
Station de traitements des eaux usées	59,1 mg/l
Sédiment (eau douce)	0,484 mg/kg
Sédiment (eau de mer)	0,0484 mg/kg
Sol	0,0228 mg/kg soil dw

Acide sulfamidique

Concentration prédite dans effets (PNEC)

Eau douce	0,048 mg/l
Eau de mer	0,048 mg/l
Rejet intermittent	0,48 mg/l
Station de traitements des eaux usées	2 mg/l
Sédiment (eau douce)	0,173 mg/kg

Nom du produit: **SKS 16042**

Sédiment (eau de mer)	0,0173 mg/kg
Sol	0,00638 mg/kg
Oral (empoisonnement secondaire)	le produit ne devrait pas se bioaccumuler

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Aspiration locale en cas de poussières, la ventilation naturelle est suffisante en l'absence de poussières.

Des mesures de protections individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

a) Protection des yeux/ du visage:

Lunettes de sécurité avec protection latérales. Ne pas porter des lentilles de contact.

b) Protection de la peau:

Porter un tablier ou vêtement de protection résistant aux produits chimiques en cas d'éclaboussures ou de contact répétés avec des solutions.

c) Protection des mains:

Gants de PVC ou autre matière plastique

d) Protection respiratoire:

Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m³, le port d'un masque anti-poussière recommandé.

e) Conseil supplémentaire:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Apparence	Solide granulaire, blanc
b) Odeur:	aucun(e)
c) Seuil olfactif:	Non applicable.
d) pH:	2,5-4,5 @ 5 g/l
e) Point de fusion et intervalle de congélation:	> 100°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable.
g) Point d'éclair:	Non applicable.
h) Taux d'évaporation:	Non applicable.
i) Inflammabilité (solide, gaz):	Non combustible
j) Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	Ne devrait pas créer d'atmosphères explosives.
k) Pression de vapeur:	Non applicable.
l) Densité de vapeur:	Non applicable.
m) Densité relative:	0,6-0,9
n) Solubilité:	Soluble dans l'eau

Nom du produit: **SKS 16042**

o) Coefficient de partage:	< 0
p) Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
q) Température de décomposition:	> 200°C
r) Viscosité:	Voir la fiche technique
s) Propriétés explosives:	Ne devrait pas être explosif sur base de la structure chimique.
t) Propriétés comburantes:	Ne devrait pas être comburant sur base de la structure chimique.

9.2. Autres informations.

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité	Pas de risque de polymérisation dangereuse.
10.2 Stabilité chimique	Stable
10.3 Possibilité de réaction dangereuse	Les agents oxydants peuvent causer une réaction exothermique.
10.4 Conditions à éviter	Aucune à notre connaissance
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de: gaz chlorhydrique, oxydes d'azote (NOx), oxydes de carbones (COx). Le cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) peut être produit dans en cas de combustion dans une atmosphère pauvre en oxygène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Information sur le produit fourni tel quel

Toxicité aiguë par voie orale	DL50/orale/rat > 5000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50/cutanée/rat > 5000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant
Lésions oculaires graves /irritation oculaire	Des tests effectués selon la méthode de Draize, montrent que le produit n'entraîne pas d'irritation de la cornée ou de l'iris, mais seulement de légères irritations transitoires de la conjonctive, similaires à toutes les matières pulvérulentes.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Des études chez le cobaye ont démontré que le produit n'est pas sensibilisant.
Cancérogénicité:	Non cancérogène
Mutagénicité:	Non mutagène
Toxicité pour la reproduction	Non toxique pour la reproduction
STOT-exposition unique:	Pas d'effet connu
STOT-exposition répétée:	Pas d'effet connu

Nom du produit: **SKS 16042**

Danger par aspiration: Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Acide adipique

Toxicité aiguë par voie orale DL50/orale/rat > 2000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée DL50/cutanée/rat > 2000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation CL0/inhalation/4h/rat > 7,7 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant
Lésions oculaires graves /irritation oculaire Non irritant (OCDE 405) (SNF)

Sensibilisation respiratoire/cutanée Non sensibilisant

Cancérogénicité: Non cancérogène

Mutagénicité: Négatif dans l'essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères (OCDE 476)

Toxicité pour la reproduction Non toxique pour la reproduction

STOT-exposition unique: Pas d'effet connu

STOT-exposition répétée: Pas d'effet connu

Danger par aspiration: Pas d'effet connu

Acide sulfamidique:

Toxicité aiguë par voie orale DL50/orale/rat > 2000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée DL50/cutanée/rat > 2000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sévèrement irritant

Lésions oculaires graves /irritation oculaire Irrite modérément les yeux (EPA OPPTS 870.2400)

Sensibilisation respiratoire/cutanée Le produit ne devrait pas être sensibilisant.

Cancérogénicité: Sur base de l'absence de pouvoir mutagène, il est peu probable que la substance soit cancérogène.

Mutagénicité: Négatif dans le test d'Ames (OCDE 471). Négatif dans l'essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères (OCDE 476). Non mutagène (OCDE 472, 487).

Toxicité pour la reproduction Donnée non disponible

STOT-exposition unique: Pas d'effet connu

STOT-exposition répétée: Pas d'effet connu

Danger par aspiration: Pas d'effet connu

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Informations sur le produit fourni tel quel

Nom du produit: **SKS 16042**

- Toxicité aiguë pour les poissons:** CL50/*Danio rerio*/96 h = 5 - 10 mg/l (OCDE 203)
- Toxicité aiguë pour les invertébrés:** CE50/*Daphnia magna*/ 48 h = 20 - 50 mg/l (OCDE 202)
- Toxicité aiguë pour les algues:** Les tests d'inhibition des algues ne sont pas appropriés. Les caractéristiques floculantes du produit interfèrent directement dans le milieu du test empêchant la distribution homogène, ce qui invalide le test.
- Toxicité chronique pour les poissons:** Donnée non disponible
- Toxicité chronique pour les invertébrés:** Donnée non disponible
- Toxicité aiguë pour les microorganismes:** Donnée non disponible
- Effet sur les organismes terrestres:** Pas de données disponibles. Facilement biodégradable, l'exposition au sol est peu probable.
- Toxicité des sédiments:** Pas de données disponibles. Facilement biodégradable, l'exposition aux sédiments est peu probable.

Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Acide adipique:

- Toxicité aiguë pour les poissons:** CL50/*Danio rerio*/96 h \geq 1000 mg/l (OCDE 203)
- Toxicité aiguë pour les invertébrés:** CE50/*Daphnia magna*/ 48 h = 46 mg/l (OCDE 202)
- Toxicité aiguë pour les algues:** IC50/*Selenastrum capricornutum*/72 h = 59 mg/l (OCDE 201)
- Toxicité chronique pour les poissons:** Donnée non disponible
- Toxicité chronique pour les invertébrés:** NOEC50/*Daphnia magna*/ 21 j = 6,3 mg/l (OCDE 202)
- Toxicité aiguë pour les microorganismes:** CE50/boues activées/ 3 h = 4747 mg/l (OCDE 209)
- Effet sur les organismes terrestres:** Donnée non disponible
- Toxicité des sédiments:** Donnée non disponible

Acide sulfamidique:

- Toxicité aiguë pour les poissons:** CL50/*Pimephales promelas*/96 h = 70,3 mg/l (OCDE 203)
- Toxicité aiguë pour les invertébrés:** CE50/*Daphnia magna*/ 48 h = 70,6 mg/l (OCDE 202)
- Toxicité aiguë pour les algues:** IC50/*Scenedesmus subspicatus*/ 72 h = 48mg/l
- Toxicité chronique pour les poissons:** Donnée non disponible
- Toxicité chronique pour les invertébrés:** Donnée non disponible
- Toxicité aiguë pour les microorganismes:** CE50/boues activées/3 h > 200 mg/l (OCDE 202)
- Effet sur les organismes terrestres:** Donnée non disponible
- Toxicité des sédiments:** Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Informations sur le produit fourni tel quel

- Dégradation:** Facilement biodégradable
- Hydrolyse:** Aux pH naturels (>6), le produit se dégrade à plus de 70% en 28 jours dû à l'hydrolyse. Les sous-produits de l'hydrolyse n'ont pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.
- Photolyse:** Aucune donnée disponible

Nom du produit: **SKS 16042**

Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Acide adipique

Dégradation: Facilement biodégradable > 70 % / 28 jours (OCDE 301D)

Hydrolyse: Ne s'hydrolyse pas.

Photolyse: Demi-vie (photolyse indirecte) = 2,9 jours

Acide sulfamidique:

Dégradation: Sans objet (inorganique)

Hydrolyse: Ne s'hydrolyse pas

Photolyse: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit fourni tel quel

Le produit ne devrait pas se bioaccumuler.

Coefficient de partage (Log Pow): < 0

Facteur de bioconcentration (FBC): Donnée non disponible

Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Acide adipique

Coefficient de partage (Log Pow): 0,093 @ 25°C, pH 3,3

Facteur de bioconcentration (FBC): Donnée non disponible

Acide sulfamidique:

Coefficient de partage (Log Pow): - 4,34 @ 20°C

Facteur de bioconcentration (FBC): Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Informations sur le produit fourni tel quel

Donnée non disponible

Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Acide adipique

Koc: Donnée non disponible

Acide sulfamidique:

Koc: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne remplit pas les critères conformément à l'annexe XIII de REACH

12.6 Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés

Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Nom du produit: **SKS 16042**

Emballages contaminés:

Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. Rincer les containers vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail.

Récupération:

Le produit et son emballage ne sont pas adaptés pour le recyclage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux selon les réglementations transport.

Transport terrestre (ARD/RID), maritime (IMDG), aérien (IATA): non classé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Tous les ingrédients de ce produit ont été enregistré ou pré-enregistré auprès de l'Agence Européenne des Produits Chimiques ou sont exemptés de l'être.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour ce produit par la personne responsable de l'élaboration de cette fiche de données de sécurité. Toutes les informations pertinentes utilisées pour réaliser cette évaluation sont incluses dans cette Fiche de Données de Sécurité ainsi que toute éventuelle mesure de réduction des risques.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):

SECTION 13: considérations relatives à l'élimination, SECTION 16: Autres informations.

Signification des abréviations et acronymes utilisés.

Acronymes

PBT = persistant, bioaccumulable et toxique

STOT = toxicité spécifique pour certains organes cibles

vPvB = très persistant et très bioaccumulable

Abréviations

Eye Irrit. 2 = Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Skin Irrit. 2 = Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2

Aquatic Chronic 3 = Danger pour le milieu aquatique Catégorie 3

Mention de danger

H319: Provoque une sévère irritation des yeux

H315: Provoque une irritation cutanée

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Nom du produit: **SKS 16042**

Cette FDS a été préparée en accord avec les Directives suivantes:

Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié
Règlement (CE) n° 1272/2008, comme modifié

N° de révision: 17.01.a

PRCC003

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur base de nos connaissances à la date de la publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.

ANNEXES

Tel que fourni, ce produit n'est pas dangereux et ne contient pas de substances dangereuses qui:

- nécessitent un enregistrement sous REACH; ou,
- démontrent des effets pertinents qui exigeraient une évaluation de la sécurité chimique; ou,
- sont présents à des concentrations supérieures à leur valeur limite.

Par conséquent, conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, paragraphe 7, un scénario d'exposition n'est pas nécessaire en annexe de la fiche de donnée de sécurité.